DCM 2026-04/03

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215600990-20260409-DCM_2026_04_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 02/04/2026 Date d'affichage : 02/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à, vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOËLAN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Fabrice RAUD

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Quorum	6

PRESENTS : RAUD Fabrice, NOLOT Jeannine, ETIENNE Lionel, BRARD Pauline, PERAIN Florent, QUENISSET Charlotte, LE MÉTAYER Jean-Claude, DESPRÉS Michele, JONDOT Yann, BOMPIERRE Marie-France, LE DOUJET Yannig

Secrétaire de séance : Pauline BRARD

Délibération n°2026 04/03 – Désignation des délégués et référents auprès des organismes extérieurs

Monsieur le Maire expose la nécessité de désigner parmi les membres du conseil municipal ceux qui représenteront la commune auprès de différents acteurs - institutionnels, syndicats, associations, et autres partenaires extérieurs :

- **SIVOM de Guéméné sur Scorff** (portage de repas à domicile)
- **MORBIHAN ENERGIES**
- **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE Scorff / SAGE Blavet)**
- **Sécurité routière** : Information, prévention
- **Défense** : Sensibilisation et information des concitoyens, interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région, actualité défense, parcours citoyen, devoir de mémoire...
- **Lutte contre les nuisibles (frelons asiatiques, taupes, ragondins, chenilles processionnaires...)**: Information, prévention, contrôle et protection des citoyens en matière de détection et d'éradication
- **CNAS :** Prestations sociales, culturelles, aides pour la vie quotidienne pour les agents de la commune.
- **Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)** : Sensibilisation et mise en place de procédures de protection des données pour la collectivité auprès des agents et des élus
- **Accessibilité :** Rappel des obligations en matière de normes d'accessibilité, sensibilisation, accès aux droits

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les référents et délégués suivants :

STRUCTURES / COMPÉTENCES	RÉFÉRENTS / DÉLÉGUÉS
SIVOM de Guéméné sur Scorff	Fabrice RAUD (Titulaire) – Jean-Claude Le MÉTAYER (suppléant)
MORBIHAN ENERGIES	Fabrice RAUD (Titulaire) – Lionel ÉTIENNE (suppléant)
SAGE Scorff / SAGE Blavet	Lionel ÉTIENNE (Titulaire) – Yannig Le DOUJET (suppléant)
Sécurité routière	Fabrice RAUD
Défense	Fabrice RAUD

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215600990-20260409-DCM_2026_04_03-DE

Lutte contre les nuisibles	Yannig Le DOUJET – Lionel ETIENNE
Prévention des conduites addictives	Fabrice RAUD
CNAS	Michèle DESPRÉS (Élus) – Fabrice Charbit (Agents)
RGPD	Pauline BRARD – Charlotte QUÉNISSET
Accessibilité	Yann JONDOT – Marie-France BOMPIERRE

Pour copie conforme,

Le Maire,
Fabrice RAUD

MAIRIE DE LA GACILLY (Morbihan)